



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA TERRITORIAL FRANCHE-COMTÉ

Monsieur Le Président,

FO Justice PJJ Grand Centre souhaite ouvrir cette séance en exprimant sa plus vive inquiétude quant aux conditions de travail dégradées et aujourd'hui insoutenables des agents affectés à l'Unité Educative d'Hébergement Collectif de Besançon.

▶ Depuis de trop nombreux mois ces professionnels sont confrontés à une augmentation constante et déséquilibrée des missions qui leur sont confiées, sans que les moyens humains et matériels soient revus à la hauteur des enjeux : **plus de véhicules thermiques, connexion internet inexistante dans le bureau des éducateurs... faire toujours plus avec toujours moins !**

▶ De plus, la prise en charge des jeunes dans le collectif est en nette augmentation mais il est désormais demandé aux agents de l'UEHC de prendre en charge également des jeunes dans le cadre de la mission dite « hébergement diversifiée ».

Ce glissement de mission est tout simplement inadmissible.

La norme de référence devrait être une prise en charge de 8 jeunes en collectif et 4 en diversifié, soit un équilibre acceptable entre les dispositifs. Or, on demande aujourd'hui aux agents de prendre **6 jeunes supplémentaires en diversifié, en plus du collectif, sans aucune compensation ni renfort d'effectif.**

▶ S'agissant plus spécifiquement de la mission d'hébergement diversifié, il est important de rappeler ce qui avait été initialement prévu par l'administration : le dédoublement d'un ETP devait être consacré à cette mission, afin d'assurer un suivi de qualité, différencié du collectif. De plus les locaux dédiés, ceux de la Rue de Dole, devaient être attribués à l'hébergement diversifié, permettant une prise en charge stable et structurée.

Or aujourd'hui aucun de ces engagements n'a été tenu.

Non seulement l'ETP promis n'a jamais été débloqué, mais les locaux Rue de Dole, au lieu de servir à cette mission, ont été réaffectés en chambre de passage pour des personnels éloignés de leur domicile.

Autrement dit, on demande aux agents d'exécuter une mission supplémentaire exigeante, sans moyens humains dédiés et sans espace d'accueil stable.

On exige toujours plus, avec toujours moins. Cela n'est plus tenable.

▶ A cette surcharge généralisée s'ajoute la situation particulièrement préoccupante de la psychologue, seule sur l'ensemble de l'unité pour assurer l'accompagnement aussi bien des jeunes en hébergement collectif que ceux relevant du diversifié.

Avec 12,5 ETP actuellement en poste sur le collectif, alors que l'effectif théorique devrait être de 15 ETP, il est matériellement impossible de maintenir une prise en charge de qualité, tout en assumant les missions du diversifié et toutes les autres tâches transversales.

Cela revient à pousser les limites des agents, et donc à les pousser à la faute.

Et pourtant, lorsque les erreurs surviennent, ce sont toujours les éducateurs qui endossent la responsabilité, en bout de chaîne. **Jamais l'administration ne prend la mesure de ce que signifie cette pression permanente.**

On attend des agents qu'ils soient infaillibles, qu'ils combrent toutes les défaillances structurelles, quitte à s'épuiser au travail, n'avez-vous pas retenu les leçons du passé ?

Cela s'appelle : souffrance au travail, risques psychosociaux, usure professionnelle.

Pour toutes ces alertes, **FO Justice PJJ Grand Centre** exige la fin immédiate du transfert de charge du diversifié vers les agents du collectif sans renforts dédiés et la reconstitution des effectifs à hauteur des besoins réels.

Nous ne pouvons plus tolérer cette politique de gestion par l'épuisement, ni cette irresponsabilité managériale systémique.

Les agents ne sont pas des variables d'ajustement. Ils sont les piliers du fonctionnement de notre administration, il est temps de les considérer comme tels.

Pour toutes ces raisons, et face à l'absence de réponses concrètes, de reconnaissance de la souffrance des agents, et de volonté d'ouvrir un dialogue social réel sur les moyens humains, **FO Justice PJJ Grand Centre** appelle la Direction Territoriale à prendre ses responsabilités, sans quoi d'autres formes d'action seront envisagées.

Fraternellement,

Le Bureau Régional FO Justice PJJ Grand Centre

le 2 juin 2025



Notre FORCE, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes